

anticipée des dispositions anti-pollution du *Traité* et le dénouement influencera sans contredit les principes mêmes de nos relations." Au sujet des ports pétroliers à proximité de la frontière canadienne, madame Sauvé a exprimé l'espoir "que les principes fondamentaux de notre coopération dans le domaine de l'environnement s'appliqueront également à nos milieux marins limitrophes. C'est dans cet esprit que nous cherchons à établir un terrain d'entente pour régler les problèmes résultant de l'important trafic maritime des pétroliers sur la côte Ouest, et notamment dans la région de Cherry Point. Nous sommes aussi très préoccupés par les régions côtières de l'Atlantique, en particulier par les chenaux étroits qui mènent au site proposé de la raffinerie de Eastport, à la frontière entre le Maine et le Nouveau-Brunswick. Notre pays et le vôtre ont tous deux besoin de transporter de l'huile par voie maritime", a conclu madame Sauvé, "mais il n'est que raisonnable que nous travaillions en collaboration afin de choisir les endroits les plus sûrs pour prendre livraison de notre huile".

### Nouveau siège de l'OACI

L'Organisation de l'Aviation civile internationale (OACI), qui regroupe 132 États membres, a inauguré officiellement son nouveau siège, le 3 octobre dernier, Place de l'Aviation internationale, 1000, rue Sherbrooke ouest, dans le centre de Montréal. L'OACI a pour mission d'établir des normes et recommandations afin d'assurer l'uniformité dans les domaines technique, économique et juridique du transport aérien international. L'OACI est la seule organisation internationale affiliée à l'Organisation des Nations Unies qui ait son siège au Canada. Elle est établie à Montréal depuis 1945.

M. Pierre-Elliott Trudeau, premier ministre du Canada, M. François Cloutier, ministre des Affaires intergouvernementales du Québec et M. Jean Drapeau, maire de Montréal, ont pris la parole pendant la cérémonie d'inauguration qui s'est déroulée en présence des représentants des États membres du Conseil de l'OACI, des membres de leurs délégations permanentes à Montréal et du Secrétariat de



*Le nouvel immeuble de l'OACI à Montréal. A droite, l'on aperçoit une partie de la bibliothèque de l'Université McGill.*

l'OACI. Un grand nombre d'États membres de l'OACI et d'organisations internationales se sont également fait représenter à la cérémonie.

Dans les allocutions qu'ils ont prononcées, M. Walter Binaghi, président du Conseil de l'OACI, et M. Assad Kotaite, secrétaire général de l'OACI, ont remercié le Gouvernement du Canada de l'appui généreux qu'il n'a cessé d'accorder à l'Organisation, et qui lui permet aujourd'hui de disposer de locaux appropriés. Les orateurs ont également remercié la municipalité de Montréal et le Gouvernement du Québec de l'esprit de coopération dont ils font preuve.

### Historique

C'est en 1949 que l'OACI avait pris possession de ses anciens locaux, à l'angle de la rue University et du boulevard Dorchester, dans un immeuble qui prit le nom de Maison de l'Aviation civile internationale. En plus de l'OACI, cet immeuble de dix étages abritait plusieurs agences de compagnies aériennes ainsi que le siège de l'IATA. A l'époque, l'Organisation employait environ 250 personnes dans son Secrétariat et n'occupait encore que six étages de l'immeuble.

L'OACI occupe aujourd'hui 15 des 27 étages de la tour du nouvel immeuble ainsi que la totalité du centre de conférence voisin. Le personnel du Secrétariat de l'OACI compte maintenant plus d'un millier de personnes (y compris le personnel des six bureaux régionaux et les experts en mission d'assistance technique dans le monde entier), et plus de 600 d'entre elles travaillent actuellement à Montréal dans le nouvel immeuble où sont également situés les bureaux des 30 États membres du Conseil dont le personnel atteint presque 100 personnes.

Fondée en 1944 à Chicago, lors d'une conférence à laquelle participèrent 52 États, l'Organisation de l'Aviation civile internationale eut pour mission, dès la fin de la Deuxième Guerre mondiale, d'assurer le développement sûr, ordonné et économique du transport aérien civil du monde. Dès ses débuts, l'OACI dut mettre sur pied un système mondial de normes, de règles et de recommandations communes à toutes les nations. Après les dévastations causées par la guerre, il fallait uniformiser des normes et des usages extrêmement différents. Des installations militaires construites dans la hâte durent être transformées pour l'aviation civile, afin de constituer l'infrastructure de navigation aérienne et de télécommunications nécessaire à la sécurité du transport aérien civil.

Avec la venue de nouvelles nations sur la scène mondiale, l'OACI fut invitée à fournir une assistance technique par l'intermédiaire du Programme des Nations Unies pour le Développement, afin d'aider des nouvelles nations à développer leurs services de transport aérien. L'OACI a suivi de près les grands progrès techniques de l'aviation, depuis les avions à hélice de l'après-guerre jusqu'aux turboréacteurs modernes, et elle met constamment à jour ses spécifications mondiales et régionales ainsi que ses plans de navigation aérienne.

L'OACI est devenue le centre de la coopération mondiale en aviation. Elle définit les grands principes directeurs qui seront appliqués entre les nations et procède également à diverses études sur la situation économique du transport aérien. L'Organisation est aussi chargée d'établir des conventions internationales de droit aérien qui protègent les intérêts des voyageurs du monde.